Centre de Loisirs : un succès grandissant

Il a accueilli l'an passé 1821 enfants de 3 à 10 ans à la satisfaction des parents.

Des mines réjouies autour du directeur Eric Lemaitre

Le Centre de Loisirs sans hébergement (CLSH) que nous avons ouvert en 2003 connaît un succès grandissant. Installé à l'école des Près, il accueille les jeunes Saint-Jeannois de 3 à 10 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Dirigé depuis 2004 par Eric Lemaitre, le Centre de Loisirs est habilité à recevoir en permanence 40 enfants et 80 pendant le mois de juillet. Il a été conçu comme une structure ludique d'éducation complémentaire à la famille et à l'école.

Pour son directeur, diplômé du Brevet d'Etat sportif, *"ce centre vise à rendre l'enfant plus autonome dans un espace chaleureux qui respecte avant tout, les rythmes de l'enfant ; il a également pour vocation de sensibiliser les jeunes à l'environnement et à la protection de la nature"*

Eric Lemaitre est assisté par trois collaborateurs (diplômés BAFA), Nathalie Pecqueux, Isabelle Rivière et Nicolas Casani. L'accueil des enfants est assuré les jours ouvrables de 8h jusqu'à 18 heures.

Le succès du Centre de Loisirs ne cesse de croître. Les chiffres sont éloquents. En comptabilisant les présences pendant les petites vacances et les mercredis, ce sont 1821 enfants (911 moins de 6 ans et 910 plus de 6 ans) qui l'ont fréquentés en 2005 contre 1490 en 2004. Le cap des deux mille sera largement franchi en 2006.

Les parents participent financièrement en fonction de leur revenu mais l'essentiel du financement est assuré par la mairie avec l'aide de la Caisse d'Allocations familiales (CAF). En 2005, le coût total du fonctionnement s'est élevé à 98.000 €.

Le Centre de Loisirs fonctionne en étroite collaboration avec le Point Jeunes dirigé par Nathalie Vagne qui, lui, reçoit les adolescents entre 10 et 18 ans et qui est situé sur le plateau de l'école de la Ferrage.

Une journée type

8h à 9h : Accueil des enfants (aménagement de coins de vie) et pour ceux qui le désirent un petit déjeuner (tartines beurrées, lait chaud ou froid, fruits...).

9h à 9h45 : Proposition à la carte des différentes activités.

10h à 11h30 : Activités (jardinage ,activité manuelle, sport, jeux, arts plastiques...)

11h30 à 11h45 : Bilan et discussions au retour des activités.

11h45 à 13h : Repas (des temps particuliers sont consacrés à l'hygiène : lavage des mains, brossage des dents et à la diététique)

13h à 15h30 : Les enfants ont un temps de repos ou de sieste, en fonction de leur âge et de leurs besoins, dans des lieux aménagés et appropriés.

13h30 à 14h30 : Temps libre

14h30 à 16h15 : Activités diverses d'expression manuelle, graphique, corporelle ou de plein air,

16h15 à 17h : Le goûter.

17h à 18h : Accueil des parents